

Nº8 2024

Du Droit à la Littérature

- · In Memoriam Robert Badinter
- Le thème : L'art de convaincre avec des articles de Pierre-Yves Gautier, Gaël Chantepie, Cathie-Sophie Pinat, Maxime Barba, Nicolas Siron, Clément Beuvier, Bertrand Mathieu
- · Le portrait de Vincent Vigneau
- · L'Entretien avec François Martineau

Agendas

Lancement du Laboratoire Droit & Littérature à l'Université de Lausanne

Il nous fallait mentionner dans l'agenda de ce numéro de la *Revue Droit & Littérature* la création, en septembre 2023, en Suisse, à l'Université de Lausanne (Unil), du Laboratoire Droit & Littérature. À l'initiative de Charlotte Dufour, juriste et maître assistante en littérature française à la Faculté des lettres de l'Unil et de Loïc Parein, avocat spécialiste FSA droit pénal et chargé de cours à l'Unil à la faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, le Laboratoire Droit & Littérature s'inscrit dans un projet de recherche interdisciplinaire et international intitulé : « La puissance instituante de la littérature envers le droit – Les livres font-ils la loi ? ».

Le Laboratoire Droit & Littérature entend fédérer et structurer les intérêts convergents autour des interactions entre la littérature et le droit. Il se présente comme une plateforme collaborative, avec pour objectifs de faciliter les échanges entre les chercheurs et chercheuses de générations, d'horizons et de pays différents ; de favoriser la promotion d'une réflexion collective fondée sur la mutualisation des connaissances ; de relayer les actualités (événements, cours/séminaires, etc.) sur la thématique ; de diffuser les dernières parutions sur le sujet.

Fin 2023, le Laboratoire Droit & Littérature s'est joint à l'Octogone, salle de théâtre située à Pully en Suisse, pour accueillir la pièce tirée du livre de Vanessa Springora Le Consentement, avec la comédienne Ludivine Sagnier. Le spectacle a été suivi d'un bord de scène avec Vanessa Spingora! Par cette activité de médiation culturelle et scientifique, le laboratoire a cherché à traiter de la thématique par un autre angle que celui politique et avec la nuance que les slogans (oui c'est oui ou non c'est non) ne permettent pas, tout en décloisonnant le savoir académique.

L'autre, et c'est la raison d'être du laboratoire, c'est la recherche.

Pour l'avenir, et donc pour l'agenda de tous nos lecteurs, le Laboratoire Droit & Littérature approfondira encore l'hypothèse selon laquelle la littérature serait bien une puissance instituante susceptible de remettre en question l'ordre juridique établi. Le Laboratoire Droit & Littérature souhaite mettre en évidence les dispositifs littéraires (contexte éditorial, réception/diffusion, genre, posture, style) les plus mobilisés à cette fin. Un corpus de livres récemment publiés en lien avec la protection pénale contre la violence sexuelle faite aux femmes et la lutte contre les inégalités a ainsi été retenu. Outre Le Consentement, l'ouvrage de Camille Kouchner La Familia grande, et celui d'Hélène Devynck Impunité sont particulièrement inscrits au programme des réflexions à venir. Les juristes de droit suisse du réseau animé par le Laboratoire Droit et Littérature analyseront la reconduction du modèle « militant » des œuvres précitées dans la littérature suisse (M.-Ch. Horn,

Le cri du lièvre, 2019; M. Burnier, Les orageuses, 2020; S. Jollien-Fardel, Sa préférée, 2022) et entreprendront plus largement des recherches sur un corpus suisse (Robert Walser, Friedrich Dürrenmatt, Daniel de Roulet) sous l'angle de l'interaction entre droit et littérature, encore non exploité comme tel par la critique. L'hypothèse de recherche est que ce type de publications a cristallisé un genre littéraire puissant de nature à favoriser une réorientation de la politique répressive et a fortiori des institutions juridiques dans le sens des représentations contemporaines.

À cela s'ajoutent des activités de médiation culturelle et scientifique, notamment une conférence avec le Cercle littéraire de Lausanne autour du conte du Chat Botté et une autre au Centre Dürrenmatt à Neuchâtel.

La Revue Droit & Littérature est déjà très heureuse de pouvoir annoncer qu'elle publiera le résultat de cette recherche collective, ce qui est un grand honneur!

Le réseau porté par le Laboratoire Droit & Littérature s'étoffera volontiers des sollicitations de toutes les personnes intéressées. Il est possible de s'y inscrire pour recevoir la Newsletter régulièrement proposée aux membres. Pour ceux que le thème développé par Laboratoire Droit & Littérature intéresse, il est encore tout à la fois possible de relayer des actualités, de participer à des articles ou d'organiser des conférences.

Voici tous les contacts utiles :

Le site internet du Laboratoire est disponible à cette adresse : https://wp.unil.ch/droitetlitterature/

Charlotte Dufour peut être jointe à cette adresse, charlotte.dufour.l@unil.ch, Loïc Parein à celle-ci : loic.parein@unil.ch

Littérature et droit : interaction et confrontation, Colloque organisé par le Laboratoire d'études et de recherche en littératures française et francophone (LABERLIF), 6 et 7 novembre 2024, Campus 2 – Bouaké, Côte d'Ivoire (00225)

Événement important! Soucieux de favoriser l'échange entre des professionnels des métiers du droit en vue d'éclairer l'opinion nationale et internationale sur le privilège commun que la littérature et le droit ont en partage, le Laboratoire d'études et de recherche en littératures française et francophone (LABERLIF) organisera à Bouaké en Côte d'Ivoire un colloque autour de plusieurs axes :

- Axe 1: Roman policier et faits de droit;
- Axe 2 : Droit et rhétorique ;
- Axe 3: Sciences du langage juridique;
- Axe 4 : Place de la littérature dans l'enseignement du droit ;
- Axe 5 : Sources littéraires du droit ;
- Axe 6: Loi, justice, faute, jugement dans la fiction;
- Axe 7 : Littérature et droit traditionnel/coutumier.